

7

et
vous!

MÉTAMORPHOZ'

Ensemble pour les Plaines-du-Loup
Atelier participatif

Novembre 2014

• • • • •
L a u s a n n e • •

MÉTAMORPHOSE, LA POPULATION PARTICIPE!

Pour que le futur écoquartier des Plaines-du-Loup vive et corresponde à la personnalité de sa population, il est indispensable d'impliquer les habitants et usagers actuels et futurs, ainsi que ceux des quartiers riverains dans la phase de conception du quartier.

Les Lausannois-es ont donc été invité-e-s à venir s'informer, s'exprimer et échanger avec d'autres participant-e-s lors d'un atelier participatif sur trois jours, dans le but de proposer des solutions concrètes pour un développement optimal du futur écoquartier. Retrouvez dans ce dépliant les dizaines d'idées, propositions et recommandations formulées par les citoyens de demain!

TOUS ENSEMBLE POUR LES PLAINES-DU-LOUP

L'atelier « Ensemble pour les Plaines-du-Loup » s'est déroulé sur trois jours, avec la participation du public, des concepteurs, des investisseurs potentiels, des représentants politiques et des médias. Tous ont été invités à l'atelier via la newsletter*, la page Facebook de Métamorphose et un tout-ménage, distribué dans le quartier des Bossons et en ville.

Pour préparer l'atelier, un sondage auprès des mandataires du projet et des services concernés a permis de cerner les dilemmes et opportunités que présente le projet, ainsi que les questions à approfondir en priorité lors de cette rencontre.

* Pour s'abonner : www.lausanne.ch/metamorphose > Lausanne en bref > Lausanne demain > Métamorphose > Newsletter

PREMIER JOUR MISE EN ROUTE

Les discussions en petits groupes ont tout de suite fait émerger chez les participants des souhaits et des questions s'articulant autour de deux thèmes généraux : le « vivre ensemble » et l'écologie ou le développement durable.

LE « VIVRE ENSEMBLE »

Les préoccupations des participants autour de ce sujet rassemblent des aspects touchant à la convivialité, à la sécurité ou à la proximité : la recherche d'une ambiance conviviale entre les habitants et d'une vraie vie de quartier, le développement d'activités communes par le biais d'une association de quartier et par la création d'espaces publics, la diversification du commerce de proximité et des services (médecin, dentiste, etc.). Mais ces aspects de la vie communautaire entraînent également d'autres questions : comment intégrer les habitants déjà installés ? Le quartier risque-t-il de devenir un « ghetto de bobos » ? Se produira-t-il un choc culturel entre les habitants du quartier, mais également avec ceux des quartiers voisins ? Ou encore, comment trouver un équilibre entre cette aspiration à la vie communautaire et le respect de la sphère privée ?

L'ÉCOLOGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les participants ont exprimé des souhaits tels que la conservation des arbres déjà présents sur le site ou le développement d'une agriculture urbaine. La volonté d'un quartier écologique se fait également fortement ressentir. Mais ils se posent également des questions sur la future offre des transports publics ou sur la prise en compte du tissu bâti existant. Les préoccupations environnementales sont donc bien présentes et l'envie de « bien faire » dès le début domine.



DEUXIÈME JOUR ÉMERGENCE

Toujours en petits groupes, les participants tentent lors de cette seconde rencontre de préciser les préoccupations précédemment soulevées qui leur tiennent le plus à cœur. Celles-ci se répartissent en cinq grands thèmes.

LES ESPACES PUBLICS

Les participants souhaitent une offre diversifiée de commerces et l'existence d'espaces polyvalents fermés pour des activités culturelles ou artisanales tout au long de l'année.

LES ESPACES OUVERTS

La question des lieux publics débouche sur des souhaits tels que la valorisation des toitures pour des activités ou de la production d'énergie, la limitation au maximum de la circulation, l'équilibre entre les zones piétonnes et les zones de rencontre, l'importance des espaces verts et l'existence de jardins communautaires au cœur des îlots, mais également l'établissement de règles sur l'utilisation des îlots.

L'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La préoccupation pour les personnes à mobilité réduite met en lumière des détails à ne pas omettre dans la construction. Une attention spéciale doit donc être portée au mobilier urbain ainsi qu'aux éléments fonctionnels pouvant entraver leur mobilité, comme les grilles ou les matériaux glissants tels les pavés. C'est également le cas pour l'aménagement des immeubles de sorte à limiter les désagréments, par exemple, par la suppression des marches. Parallèlement, les participants souhaitent garantir l'accès aux transports publics et assurer la présence de services qui leur soient utiles, à eux ou aux personnes âgées (CMS, appartements protégés ou concierges).

LES PLACES DE PARC ET L'ACCESSIBILITÉ

Les participants plébiscitent le bannissement du stationnement dans la rue sans qu'un consensus ne se dégage sur le nombre de places centralisées à offrir ; des craintes s'expriment à propos des possibilités de stationnement en faveur des commerces. Il y a par contre un large accord pour garantir l'accès des taxis et des véhicules de soins aux immeubles pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.

LA CONTINUITÉ DE LA DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

Fort de cette expérience de réflexion commune, les participants aspirent à la poursuite et au développement des activités communautaires, notamment par des espaces dédiés à des animations de type créatif, culturel ou religieux. Ils considèrent également que la définition d'objectifs et d'une charte de vie communautaire, ainsi que l'encouragement de l'investissement personnel dans la vie de quartier participent à cette démarche. L'engagement des citoyens dans les processus décisionnels, en transformant par exemple ces ateliers en un vrai comité de quartier, doit être encouragé et valorisé.

TROISIÈME JOUR NOUS PROPOSONS

Les thèmes abordés lors des deux séances précédentes ont permis aux participants de formuler des propositions claires à la question des animateurs « que faut-il dans le quartier pour qu'il y fasse bon vivre ? ». Quatre thèmes majeurs sont ressortis dans les préoccupations de nos citoyens urbanistes en herbe.

L'ESPRIT DE QUARTIER

Plus que seulement des immeubles et des rues, il faut également, selon les participants, des espaces communs et de rencontre comme des zones piétonnes, des parcs et des places de jeux afin de créer une ambiance conviviale. Cela permettrait aux différents acteurs de la vie du quartier de cohabiter en harmonie. En parallèle, la création d'une maison de quartier est un autre moyen de rapprocher les habitants.

UN QUARTIER VIVANT

Un espace public de qualité est plébiscité à travers les aménagements urbains, l'absence de voitures et la proximité des transports publics. De plus, l'animation doit être facilitée au sein de chaque îlot. Cette vivacité passe également par l'existence d'espaces libres appropriables par les habitants et des potagers communs.



ASPECTS MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS

Si les participants ont émis des propositions d'ordre pratique, certaines dépassent le caractère strictement utilitaire, tel un souci pour l'esthétique de l'architecture, des espaces verts et des places publiques. L'importance des rapports humains, favorisés par les différents types de mixité sociale et des lieux d'activités non commerciales, illustre également cette préoccupation de ne pas considérer que les aspects matériels du futur quartier.

CONSTRUIRE LA RUE TOUT DE SUITE

Il ressort de ces discussions la nécessité que les commerces et les infrastructures soient prêts dès l'arrivée des premiers habitants, en favorisant par exemple le groupement de commerces répondant à des besoins immédiats – épicerie, boulangerie, coiffeur, etc. – et assurer une complémentarité entre les petites enseignes et la grande distribution. Il faut permettre aux habitants de bénéficier d'espaces conviviaux pouvant être directement appropriables.



Les animateurs ont par la suite invité les participants à proposer des réponses aux questions développées lors des deux séances précédentes, s'articulant également autour de quatre thèmes :

QUELS SONT LES ACTIVITÉS ET LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS À DÉVELOPPER EN PREMIER LIEU ?

La création de structures provisoires pendant le chantier est une solution évoquée pour assurer, dès le début, différentes activités aux premiers habitants. L'utilisation des palissades comme panneaux d'information ou comme supports didactiques pour les enfants et le développement rapide d'une maison de quartier pour assurer une animation et une information dès les premiers mois vont dans le sens d'une construction immédiate de l'esprit de quartier. Pour certains, il faudrait même construire les espaces publics et les espaces verts avant les immeubles.



QUELLE PLACE POUR LES ESPACES VERTS ?

Les participants évoquent la présence de différents types d'espaces verts – potagers, parcs, espaces sauvages, vergers, surfaces agricoles – que les habitants pourraient s'approprier en participant à leur élaboration ou leur entretien. La conservation de l'arborisation existante ainsi que l'assurance d'un « pré-verdissement » du quartier font également partie des préoccupations. De plus, une vision globale de ces questions est souhaitée, par exemple en pensant l'aménagement des espaces verts tant dans leur intégration aux infrastructures que dans leur lien à la faune, ou en rationalisant l'usage des toits entre production photovoltaïque et toiture végétalisée.

PENSER AUX QUARTIERS EXISTANTS / VOISINS ! IDENTIFICATION PAS DE REPORT DE TRAFIC P.L.A.



COMMENT FAIRE POUR QUE LES SERVICES ET LES COMMERCES VIENNENT S'INSTALLER ?

Les réponses qui sont données mettent principalement l'accent sur la variété, comme faire des appels d'offres concertés pour maximiser la diversité des commerces. Certains participants proposent même que quelques commerces soient la propriété de la ville. Des prix de location abordables mais assurant une mixité sont aussi souhaités. L'implication des habitants par le biais de l'actionnariat ou des commerces contractuels ainsi que le refus de l'automatisation des achats sont des solutions évoquées pour garantir un lien entre les habitants et les commerces de proximité.

QUELLE RELATION AVOIR AVEC LES QUARTIERS VOISINS ?

Commencer le plus tôt possible à communiquer dans les maisons de quartier voisines est une préoccupation pour beaucoup de participants, en réponse aux inquiétudes que les riverains auraient. Cela passerait également par l'organisation d'événements pendant la construction. Une réflexion sur la nécessité de tout avoir à disposition dans le quartier ou la favorisation des échanges avec les structures voisines existantes doit aussi être amorcée : il faut penser le nouveau quartier en situation et non comme étant isolé du reste de la ville.

PRÉCISER LES QUESTIONS D'INFORMATION DE PARTICIPATION DE « CO-DÉCISION », (avec les habitants des voisinages et les futurs habitants ou riverains)

QUELS ESPACES PUBLICS ET QUELLES ACTIVITÉS SOUHAITÉZ-VOUS VOIR EN PREMIER LIEU DANS LE QUARTIER ?

QUELLE PLACE POUR LA VÉGÉTATION ? (Comment faire pour garder les arbres d'alignement qui existent sur le site ?) Quels grands arbres de qualité pour créer une véritable atmosphère urbaine.

QU'EST-CE QU'IL FAUDRAIT DANS LE QUARTIER POUR QU'IL FASSE BON Y VIVRE ?

JOUR 1 09-10-14 MISE EN ROUTE

JOUR 2 10-10-14 ÉMERGENCE ... DE QUELQUES RÉPONSES/SOHAITS PLUS GRANDS

JOUR 3 11-10-14 ET NOUS PROPOSONS ...

ET POUR POURSUIVRE LE TRAVAIL DES ATELIERS ...

LES propositions et questions sont illustrées lors des ateliers par une facilitatrice graphique

FAIRE PERDURER LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Devant le succès de ces ateliers, les participants souhaitent que la démarche participative puisse continuer même une fois le quartier terminé.

Selon eux, les futurs usagers des Plaines-du-Loup devraient pouvoir régulièrement donner leur avis et soumettre leurs propositions pour améliorer la qualité de vie.

D'autres formes de participation pourraient également se développer, comme la présence des Plaines-du-Loup sur les réseaux sociaux, l'engagement d'animateurs socio-culturels, ou encore la création d'un comité de quartier.

Autant de pistes proposées pour perpétuer cet élan de réappropriation de l'urbanisation par le citoyen.



IMPRESSUM

Conception et graphisme:
Fulguro + Plates-Bandes communication

Textes:
Direction de projet Métamorphose
Plates-Bandes communication

Animation des ateliers et compte-rendu:
Caroline Rennie, Violette Ruppner et Jany Barraut

Facilitatrice graphique:
Elisabeth Auzan

Direction de projet Métamorphose
Rue du Port-Franc 18
Case postale 5354
1002 Lausanne

metamorphose@lausanne.ch
www.lausanne.ch/metamorphose
Facebook: Métamorphose-Lausanne

CALENDRIER

RÉALISÉ EN 2014

- 21 janvier Crédit du Conseil communal
- Février Mandataire désigné et mise en œuvre du PPA 1
- 22 mai Adoption du Plan directeur localisé
- Juillet Passeport vacances
- 7 - 11 octobre Exposition et ateliers PPA 1
Ensemble pour les Plaines-du-Loup

PROCHAINES ÉTAPES DE 2014 À 2019

- Fin novembre 2014 Examen préalable du Canton du PPA 1
(délai légal de 3 à 6 mois)
- Printemps 2015 Appel à investisseurs partie 1
- Début 2015 Information dans les quartiers voisins
- Mi-2015 Enquête publique PPA 1
Exposition PPA 1
- Dès juin 2015 Mise en œuvre des PPA 2 et PPA 3
- Été 2015 Exposition et ateliers PPA 2 et PPA 3
Ensemble pour les Plaines-du-Loup
- Été 2015 Passeport vacances
- Fin 2015 Adoption du PPA 1
- Début 2016 Projets d'architecture partie 1
- Dès 2017 Premiers chantiers partie 1
- Dès 2019 Premiers habitants partie 1

Vous pouvez vous exprimer sur la page Facebook du projet,
par courriel ou par courrier!

ET VOUS,
QU'EN
DITES-VOUS?